

Madame la Présidente,

Avant d'évoquer l'ordre du jour nous tenons à dénoncer fermement l'attaque sans précédents menée par le directeur général, pourtant sur le départ, contre les droits à promotion interne des agents, en décidant unilatéralement de modifier les règles d'accès aux concours, **Pour la CGT** il faut retirer l'ensemble de ces décisions iniques et au contraire ouvrir des discussions pour améliorer les conditions de promotion par concours pour l'ensemble des agents des finances publiques.

Au menu du présent ctl ce sont à nouveau des mesures de recul social et de recul en matière de service public : restriction des horaires , disparition de spf sur certains territoires.

Pour revenir à l'ordre du jour vous nous demandez notre avis sur des mesures techniques concernant la fusion des SPF et de l'enregistrement, la CGT n'entend pas prendre position sur des dispositions juridiques de fusion de service à laquelle elle est opposés.

Malgré notre position déjà affirmée en ctl le 22/03/2016 vous nous proposez à nouveau un projet brutal et amplifié de fusion des RAN.

Pour reprendre le slogan du nouveau Président de la République,

ce n'est pas en marche mais en marche forcée vers la dégradation des conditions de travail des agents. Cet élargissement des RAN est inadmissible , il ne correspond pas aux besoins des agents, la solution n'est pas la fusion des RAN mais bien l'arrêt des suppressions d'emploi.

Madame la Présidente sachez que le personnel n'en peut plus des décisions de la direction à caractère restrictif et anxiogène.

Les agents ne supportent plus de voir leurs conditions de travail se dégrader, de vivre dans le tumulte des restructurations qui mettent en cause la pérenité de leur situation administrative, qui bloquent insidieusement leur possibilité de se rapprocher de leur domicile.

La CGT finances publiques met en garde contre la poursuite de cette politique absolument contraire au dialogue social constructif que vous appelez de vos vœux en arrivant dans la direction. La direction générale mais également la direction locale ne pourront pas dire qu'elle n'ont pas été averties à tous les niveaux par les représentants du personnel des risques psycho-sociaux engendrées par leurs mesures destabilisantes.

Une telle détérioration du climat social ne peut qu'aboutir à des détresses individuelles lourdes de conséquences.

Nous espérons qu'au cours de cette réunion vous saurez prendre en compte cette situation.

Pour notre part nous n'aurons de cesse de dénoncer les projets funestes de la direction, d'en informer les collègues et de créer les conditions d'une vaste riposte du personnel.